

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE BEAUGENCY

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2013



## Introduction du Président

Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires,

Comme le prévoient les textes réglementaires, je soumetts à votre analyse le rapport annuel 2013 de la CCCB. Après examen en conseil communautaire, il devra être soumis aux différents conseils municipaux.

Le contexte particulier où c'est un nouveau conseil qui prend acte des décisions ou des actions générées par le conseil précédent rend l'analyse un peu délicate mais en revanche cet exercice peut être pour chacun l'opportunité d'un regard approfondi et de découverte de l'action communautaire.

Yves Fichou, Président CCCB

# Fonctionnement de la CCCB

## LA CCCB EN CHIFFRES

**2013, c'est :**

9 Conseils Communautaires

27 réunions de commission et de bureau

5271 courriers envoyés

1308 mandats

265 titres

76 délibérations

## LES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2013

Date	Numéro	Objet
29/01/2013	2013.01	Etat des restes à réaliser
	2013.02	Convention avec le CDG du Loiret pour l'adhésion au service de médecine préventive
	2013.03	Schéma départemental d'aires d'accueil des gens du voyage
	2013.04	Marché entretien des espaces verts
	2013.05	Aide à l'installation d'un médecin sur le territoire communautaire
	2013.06	Décision modificative n°5 (Budget 2012)
12/03/2013	2013.07	Installation d'un délégué de Villorceau
	2013.08	Désignation d'un représentant de la CCCB au comité de pilotage Natura 2000
	2013.09	Convention avec la ville de Beaugency pour le volet cinéma du Pass Jeunesse
	2013.10	Convention avec la société GIRPAV
	2013.11	Modification des status de la CCCB afin de transférer la compétence SCOT au Syndicat de Pays Loire Beauce
	2013.12	
	2013.13	Composition du Conseil Communautaire
	2013.14	Motion de soutien du Conseil Communautaire en faveur du maintien du centre de tri postal à Beaugency
02/04/2013	2013.15	Vote des taux de taxe des ordures ménagères 2013
	2013.16	Vote des taux de fiscalité (CFE, TH, TFNB) 2013
	2013.17	Convention avec la société BELIFLOR
	2013.18	Convention de mise à disposition d'agent entre la CCCB et la ville de Beaugency
	2013.19	Avenant au marché de transport des scolaires vers les équipements communautaires
07/05/2013	2013.20	Plan d'organisation de surveillance et de secours au centre aquatique
	2013.21	Règlement intérieur du centre aquatique
	2013.22	Conventions d'utilisation du centre aquatique
	2013.23	Contrat Territoire Lecture, demandes de subventions
	2013.24	Remboursement des frais de formation des agents
	2013.25	Convention avec le Foyer Socio Educatif pour l'organisation d'une opération "Mange du sport"
	2013.26	Liste des marchés 2012
	2013.27	Consultation pour le chauffage des équipements communautaires
	2013.28	Prise de compétence du Pays Loire Beauce pour l'élaboration, la gestion et le suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale
11/06/2013	2013.29	Compte de Gestion SPANC 2012
	2013.30	Compte Administratif SPANC 2012
	2013.31	SPANC Affectation des résultats
	2013.32	Compte de Gestion budget général 2012
	2013.33	Compte Administratif budget général 2012

	2013.34	Affectation des résultats budget général 2012
	2013.35	Budget supplémentaire 2013
	2013.36	Répartition de la participation au FPIC
02/07/2013	2013.37	Aide économique, convention avec la société NJE
	2013.38	Tarification des prestations SPANC
	2013.39	Instauration d'une redevance d'assainissement non collectif
	2013.40	SPANC Ligne de trésorerie
	2013.41	SPANC, convention avec la DGFIP pour la mise en place d'un titre interbancaire de paiement
	2013.42	Règlement intérieur de l'Epicerie Sociale
	2013.43	Règlement intérieur du Réseau Lecture Publique
	2013.44	Demande de financement de la résidence d'auteur auprès de la DRAC
	2013.45	Demande de financement pour le programme biennal en faveur de la Lecture Publique
	2013.46	Convention de mise à disposition de service de la CCCB vers les communes de Baule et Beaugency
	2013.47	Rapport d'activité 2012 de la CCCB
	2013.48	Rapport d'activité 2012 du SMIRTOM
	2013.49	Subvention au Foyer Socio éducatif du collège R.Goupil
18/09/2013	2013.50	Budget CCCB Décision modificative n°1
	2013.51	Création d'un poste d'adjoint administratif de 2eme classe
	2013.52	Protection sociale des agents
	2013.53	Rapport d'activité du SIVOM
	2013.54	Tenue des réunions du Conseil Communautaire
	2013.55	Convention avec la préfecture du Loiret pour la télétransmission des délibérations
22/10/2013	2013.56	Débat d'orientation budgétaire
	2013.57	Budget CCCB Décision modificative N°2
	2013.58	Budget SPANC Décision modificative n°1
	2013.59	Aide économique à la société WOODWALL
	2013.60	Création d'un poste d'adjoint administratif de 2eme classe
	2013.61	Changement lieu du Conseil Communautaire
	2013.62	Liaisons douces, demande de subvention au Pays Loire Beauce
	2013.63	Animations Lecture Publique
	2013.64	Désignation de représentants au Pays Loire Beauce pour l'agenda21 et l'élaboration du SCOT
	2013.65	Protection sociale des agents
	2013.66	Autorisation à Monsieur le Président de lancer la consultation pour la désignation d'un prestataire susceptible d'assurer l'entretien des installations d'assainissement non collectif (vidanges, nettoyages, curages)
	2013.67	Autorisation à Monsieur le Président de lancer la consultation pour la désignation d'un prestataire susceptible de réaliser des études de sol à la parcelle dans le cadre du SPANC
03/12/2013	2013.68	Débat d'orientation budgétaire du S.P.A.N.C.
	2013.69	Budget CCCB Décision modificative N°3

	2013.70	Subventions 2013
	2013.71	SIVOM Synergie - convention de reversement de fiscalité
	2013.72	Amortissement des bâtiments
	2013.73	Tarifs communautaires
	2013.74	Autorisation à Monsieur le Président de lancer la consultation pour la désignation d'un prestataire susceptible d'assurer l'entretien de la vitrerie des bâtiments communautaires
	2013.75	Autorisation à Monsieur le Président de lancer la consultation pour la désignation d'un prestataire susceptible d'assurer la réalisation des clôtures de la MSP et de la médiathèque
	2013.76	Autorisation à Monsieur le Président de lancer la consultation pour la désignation d'un prestataire susceptible de fournir les produits de traitement de l'eau du centre aquatique

## Personnel

### Le personnel CCCB en 2013 :

- 31 agents permanents dont 19 titulaires, 2 stagiaires, 3 agents communaux mis à disposition et 7 agents contractuels.
- Sur ces 31 agents, 9 travaillent à temps non complet
- 16 saisonniers dont 14 pour le Centre Aquatique, 2 pour la distribution de la Lettre de la CCCB,

Evoquer les moyens humains c'est aussi citer tous les bénévoles de l'épicerie sociale et ceux des bibliothèques, en l'occurrence 24 bénévoles pour l'épicerie sociale et 28 bénévoles (dont 17 très réguliers) pour le réseau des médiathèques.

### Les évènements en matière de ressources humaines en 2013 :

Un agent a obtenu son concours de rédacteur et a été nommé à ce grade.

Au centre aquatique, l'arrêt maladie assez long d'un agent technique a nécessité un recrutement de remplacement.

A la médiathèque, un agent a fait l'objet d'une procédure de reconnaissance de longue maladie à compter du mois de mai.

## Principaux indicateurs financiers et fiscaux

### Fonctionnement

7

<b>Dépenses réelles</b>	<b>7 672 649,52</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>8 174 422,11</b>
<b>Crédits ouverts</b>	9 044 327,00	Crédits ouverts	9 044 327,00
<b>% exécution dépenses</b>	84.83%	% exécution recettes réelles	90.38%

### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses réelles</b>	<b>1 267 531,80</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>720 319,60</b>
<b>Crédits ouverts</b>	2 227 953.62	Crédits ouverts	2 227 953.62
<b>% exécution dépenses</b>	55.60%	% exécution recettes réelles	32.33 %

### **La fiscalité**

Un taux relais de CFE à 11.25%

Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 12 %

Montant de l'attribution de compensation reversée aux communes : 2 747 044 €

Montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères reversé au SMIRTOM : 1 529 468 €
Montant des versements de fiscalité à Meung sur Loire et Huisseau sur Mauve : 70 885 €
Cotisation au SIVOM Synergie : 183 680 €

<b>Etat de la dette</b>
Intérêts d'emprunt : 41 732.66 €
Charge d'emprunt : 144 694.32€

<b>Données diverses</b>
Aide aux entreprises : 35 000€ versé à Beliflor. 100 000€ voté pour Woodwall et 10 000 € pour NJE.
Subvention aux associations (y compris CTL) : 69 510€



## Lecture publique

### 1-Les statistiques

Voir tableau joint en annexe

### 2-Mise en place d'un règlement intérieur

Après la mise en réseau des différents sites, la CCCB devait se doter d'un règlement intérieur prenant en compte les spécificités d'un réseau fonctionnant en fonds total circulant.

Voir Règlement joint en annexe.

### 3-Modification des heures d'ouverture

Elargissement des heures d'ouverture de la médiathèque centrale les mardis et vendredis matin de 10h00 à 12h00. C'est concrètement 64 heures supplémentaires d'ouverture équivalentes à 3 semaines de temps d'ouverture supplémentaire.

### 4- Les Scolaires

Total Créneaux Classes maternelles du canton	Total Créneaux Classes élémentaires du canton
73	120

Au total, le réseau de la lecture publique de la Communauté de Communes du Canton de Beaugency a effectué 193 accueils de classes. La totalité des établissements scolaires sont concernés, s'ajoute 24 créneaux accordés en supplément à l'accueil des écoles de Baule à la bibliothèque de Baule.

### 5- Les TAP

Le réseau de la Communauté de communes intervient dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires dans les écoles de Baule et de Beaugency. Les classes concernées pour la ville de Baule sont les moyennes et grandes sections maternelles et les CE1-CE2. Les classes concernées pour la ville de Beaugency sont les moyennes sections de la Vallée du Rû et de l'école du Mail et les CE1-CE2 de l'école de la Vallée du Rû.

AGENT	TAP BAULE	TAP BEAUGENCY	Total/Agent
	1	6	7
	3	6	9
	4	6	10
	2	6	8
	3	7	10
	13	1	14
	3	7	10
<b>Total Heures</b>	<b>29</b>	<b>39</b>	

Déplacement 192 km Beaugency-Baule  
 Temps de travail effectif décomposé : 45 minutes TAP,  
 Temps déplacement 5-15 minutes

### 5-Les animations

Outre les animations en direction des scolaires dans le cadre des TAP ou des accueils annuels, la CCCB proposait encore en 2013 une programmation « culturelle » de la lecture publique. Elle s'est articulée, à la demande du CC, en deux quinzaines.

Voir bilan joint en annexe

### 6-CTL

Le CTL de la CCCB est, toutes précautions prises, une référence en matière de politique publique en direction du livre et de la lecture, qui dépasse le cadre départemental parce qu'il a su se construire autour d'une démarche exclusive de projets. L'année 2013 a été celle du lancement de toutes les actions en direction de la lecture publique dite classique (bibliothèques).

Cette stratégie commence à porter ses fruits comme en témoigne les statistiques. Alors qu'un constat national fait état d'un délaissement des bibliothèques par le public, la CCCB bien qu'ayant déjà une activité comparable à un territoire de plus de 30 000 habitants, a su progressivement inverser cette tendance en rendant son offre lecture publique attractive.

### ACTION CTL 2013

Le Club Lecture « La Margueritte » : Le club lecture a élargi son nombre de participants, il est passé de 14 à 16 membres.

Il fait partie désormais des jurys qui attribuent le « Prix Roblès » en se constituant en comité de lecture.

Prix Beaugency & C.C.C.B. : poursuite du co-financement. Le prix Beaugency 2013, avec le Soutien de la Communauté de communes de Beaugency, récompense l'auteur de « la meilleure intrigue ». Le Prix Beaugency 2012 a été décerné à Ahmed Kalouaz pour son roman « Au galop sur les vagues ». La CCCB prend en charge la sélection, l'achat des séries de livres, la présentation en direction des scolaires et l'organisation du jury.

Programmation lecture publique : Voir ci-avant.

Le Pass jeunesse : poursuite du co-financement.

Atelier Slam : La CCCB a cofinancé la mise en place des ateliers Slam en partenariat avec la Compagnie Les Fous de Bassans.

La résidence du Mangaka : Le territoire communautaire accueille en résidence le mangaka (dessinateur-créateur de manga, la BD japonaise) Cédric TCHAO. Basé sur le même principe que la résidence de Roger Wallet, la CCCB s'est cette fois-ci associée à l'association Val de Lire pour conduire cette action originale en direction de tous publics.

Le Point Lecture de Villorceau : le point lecture de Villorceau a été livré équipé et opérationnel à l'équipe de bénévoles en novembre 2013.

Le Portail des Ressources Numériques : Le Num@riclic, portail des ressources numériques en ligne du réseau de la lecture publique de la CCCB est le troisième portail le plus important de France ! Il s'agit d'un bouquet de services numériques totalement gratuit qui offre la possibilité aux usagers des bibliothèques de consulter librement depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet des livres numériques, de la musique, des films, de la presse, des jeux et de s'auto-former dans plusieurs domaines.

Il a été mis en place en juillet 2013.

C.A.T.I.C. : dans le cadre de l'intégration de l'espace multimédia de la médiathèque au réseau WebOCentre, la formation diplômante de

Conseiller et Assistant en Technologies de l'Information et de la Communication a été intégralement financée par des fonds européens et régionaux et a permis à un agent de se former et de préparer l'examen prévu en juin 2014. Le coût de cette formation s'élève à 5 450 € !

Formation des professionnels & des bénévoles : poursuite du co-financement. La CCCB s'est associée à l'association Val de Lire pour mettre en place un temps de formation autour du livre jeunesse en direction des professionnels de l'enfance et de la petite-enfance.

12

Agent multimédia : toujours dans le cadre du dispositif WebOCentre, 80% du salaire d'un temps plein toutes charges comprises, soit 17 500 € ont été alloués à la CCCB pour l'aide à l'accompagnement publique numérique.

Aménagement du magasin de la Médiathèque : La mise en place du réseau intercommunal a nécessité de la manutention supplémentaire (transits des documents, stockages, ...). Les fonds en mouvements permanents ont besoin d'aménagements spécifiques tout comme la conservation des fonds locaux et des archives du territoire.

Aussi, nous avons modernisé les rayonnages du magasin afin qu'ils puissent augmenter leur capacité de stockage de 40%.

Espace Jeunesse de la Médiathèque : L'espace à même le sol constitué exclusivement de bacs sans roulettes était très problématique, notamment lorsqu'il s'agissait de faire de la place pour accueillir une animation. Nous l'avons complètement réaménagé en un espace adapté, mobile et accueillant.

## Centre Aquatique

D'après le carnet sanitaire du centre aquatique, le nombre de baigneurs pour l'année 2013 est de 111377. Le nombre de baigneurs apportés par les clubs est de 5769 nageurs du CNB, 464 nageurs du Neptun'club, 218 Kayakistes, et la plongée (données manquantes).

### **Recettes 2013 :**

Issues du public de 232 056€, ce qui, par rapport à 2012 (230834€) représente une augmentation de 0,53%.

Générées par les entrées du public : 40433,50€ en juillet et 29242,75€ en Août, ce qui sur l'été constitue un total de 69676,25€, soit 30% de la recette totale du public.

### **En ce qui concerne l'accueil des scolaires :**

- Le centre aquatique a accueilli 215 classes hors canton, facturées chacune à 41.20€, ce qui revient à 8858€ de recettes.
- Le centre aquatique a accueilli 933 classes du canton , dont 2 classes CLISS, 32 classes IME et 23 classes SESSAD.
- Le centre aquatique a accueilli au total 227h30 de collèges, dont 196h du Collège Robert Goupil, 19h30 du CMND, et 12h du collège Saint-Joseph de Mer). Les heures sont facturées 57.20€, ce qui revient à 13013€.

13

### **L'accueil des groupes :**

- 721 personnes au tarif « groupe » (2.75€) ce qui fait représente une recette totale de 1982.75€, reçu par paiement différé par mandat administratif.
- 295 personnes au tarif « groupe » (2.75€) pour une recette de 811.25€ dont le paiement a été effectué à la caisse.
- 2261 personnes en groupes du canton.

Les machines automatiques de la société ADOR placées dans le hall du centre aquatique ont rapporté 304,42 euros.

### **Le personnel :**

- Un directeur mis à disposition par la mairie de Beaugency pour 21h hebdomadaires jusqu'au 31 octobre 2013.
- Une secrétaire mise à disposition pour 12h hebdomadaires, qui a intégré la CCCB depuis le 01/11/2013 à 20 heures par semaines.
- 2 techniciens polyvalents au temps de travail annualisé à 33h30 en hiver et 39h en été.
- 2 personnes à temps plein chargées de la caisse et du ménage.
- 3 personnes à 30h par semaine pour la caisse et le ménage.
- 6 Maîtres Nageur Sauveteur dont 1 chef de bassin (affecté à un travail administratif pendant 15h par semaine). 1 MNS en moins depuis le 01/11/2013.

### **Activités, réparties sur 16 créneaux hebdomadaires :**

- Activité futures maman : 1 créneau le vendredi.

- La halte garderie : 1 créneau le vendredi.
- Aqua-bébé : 1 créneau le dimanche : 104 abonnements de 10H.
- Aqua-mômes : 1 créneau le samedi t : 61 abonnements de 10 séances.
- Aqua-jeunes : 2 créneaux le vendredi : 56 abonnements.
- Aqua-détente : 1 créneau le samedi : 24 abonnements dont 15 du canton et 9 hors canton.
- Aqua-séniors : 4 créneaux : 452 abonnements dont 307 du canton et 145 hors canton.
- Aqua-forme : 4 créneaux : 420 abonnements dont 307 du canton et 113 hors canton.
- Aqua-fitness : 2 créneaux : 212 abonnements dont 188 du canton et 24 hors canton.

Leçons de natation :

- Enfants : 240 leçons et 134 forfaits (=12 leçons), soit 1848 leçons.
- Adultes : 10 leçons et 9 forfaits (=12 leçons), soit 118 leçons.

## Le Relais Assistantes Maternelles

Le service est assuré par 2 animatrices diplômées d'Etat :

Amélie Burette, éducatrice spécialisée, en cours de VAE (validation des acquis de l'expérience) pour un diplôme d'EJE, contractuelle sur un temps plein ;

Claire Villard, EJE (éducateur de jeunes enfants) titulaire sur un temps plein mais exerçant à 80% à sa demande.

### **Quelques chiffres clés :**

Le territoire compte 197 assistantes maternelles,

La capacité d'accueil est de 672 places et 445 enfants ont été recensés.

### **DES CRIPATIF DES MISSIONS :**

- Pour les accueils individuels

Le service dispose de 3 bureaux sur les communes de Baule, Beaugency et Lailly en Val, pour recevoir les usagers individuellement. Temps de permanences ou rendez-vous, pour s'informer, prendre des documents ou se faire aider pour tout ce qui touche à la garde d'un enfant (partie administrative, difficultés relationnelles parents/ assistante maternelle, questions sur l'éveil ou le comportement d'un enfant, etc.)

210 permanences ont été proposées en 2013 dont :

114 à Beaugency en après midi ou en soirée

55 à Baule le mercredi matin

et 41 à Lailly en Val le jeudi après-midi.

Ces permanences s'adressent aussi bien aux parents (ou futurs parents) qu'aux assistantes maternelles.

- Pour les temps collectifs

151 matinées d'animation ont été proposées aux Assistantes maternelles, aux parents et aux enfants, dans chacune des communes du territoire, avec une fréquence variable, selon la taille et le nombre d'assistantes maternelles de chaque commune :

35 matinées à Beaugency, 25 à Baule, 23 à Tavers, 22 à Messas, 21 à Lailly en Val, 16 à Villorceau et 9 à Cravant.

L'accueil se fait dans des locaux dédiés à la petite enfance (Baule, Lailly en Val, Messas, Tavers) ou des salles de réunion (Beaugency, Cravant, Villorceau).

Chaque salle d'accueil est maintenant équipée d'un minimum de matériel approprié, de façon à transformer la pièce en véritable salle de jeux. Un véhicule propre au service apporte le matériel supplémentaire, notamment pour les activités dirigées.

D'autres manifestations exceptionnelles ont aussi été proposées : une animation conjointe avec une association de collégiens « mange du sport », 1 fête de Noël, 2 spectacles, 3 pique-nique, 2 matinées à la plage...et surtout notre fête du 10<sup>ème</sup> anniversaire de RAM sur le canton !

### **ORGANISATION GENERALE**

Les temps d'animation sont proposés sur les matinées « scolaires », temps pendant lesquels les tout-petits sont seuls avec leur assistante maternelle. Des activités d'éveil sont organisées pour les enfants, en fonction de leur jeune âge : initiation musicale, psychomotricité, approche du livre etc.

Les animatrices se déplacent dans chaque commune en fonction du planning établi à l'avance.

Les après-midi sont consacrées aux permanences, aux rendez-vous et au travail administratif. Une importante saisie doit être effectuée pour pouvoir suivre la fréquentation et l'évolution du service.

Un courrier mensuel est adressé aux assistantes maternelles pour les informer sur les lieux des animations, les dernières mesures sur leur statut, les inviter aux réunions ou aux formations qui leur sont destinées

Des réunions sont proposées aux assistantes maternelles sur des thèmes variés : 4 matinées de sensibilisation à la littérature enfantine avec les associations « Val de Lire » et « Livre-Passerelle », 2 soirées d'échanges autour de leurs pratiques professionnelles ou sur les règles de vie au RAM...

- Participation au salon du livre de Beaugency organisé par notre partenaire : Val de Lire



2 stagiaires de lycée technique ont été accueillies pour des périodes d'1 à 8 semaines.

### **LES PARTENAIRES FINANCIERS**

La CAF est le principal partenaire financier, elle est en demande de beaucoup de chiffres en fin d'exercice. Mais elle est aussi à l'origine des réunions départementales, sources de rencontres, d'échanges et de formation ou informations précieuses pour les animatrices.

Le Conseil Général, par le service PMI, donne aussi des informations primordiales sur les agréments des assistantes maternelles et leur délivre la formation initiale.

La MSA, dans une moindre mesure, participe aussi au financement.

C'est la Communauté de Communes, gestionnaire direct du RAM qui est responsable du service et de ses agents. Chaque commune participe à la bonne marche du service par la mise à disposition (et l'entretien) des locaux.

### **LES AUTRES PARTENAIRES**

L'association 'val de lire' répond aux demandes en matière d'approche du livre de façon régulière et bénévole.

Lydie Merceron assure l'éveil musical sur toutes les communes.

Un comité de pilotage a réuni en octobre tous les partenaires financiers institutionnels autour du bilan de l'année écoulée et permis la reconduction de l'agrément du service pour une période de 4 ans...

## EPICERIE SOCIALE

L'épicerie sociale a pour objet d'apporter une aide alimentaire aux foyers nécessiteux. Les dossiers sont transmis à la communauté de communes par les CCAS des différentes communes.

Il ressort des données statistiques un certain nombre d'éléments :

Sur l'année 2013, l'épicerie sociale totalise **122 foyers inscrits** et bénéficiant de droits en cours, ce qui correspond à **365 personnes**. La plus grande proportion de ces foyers (39%) est composée d'au moins **deux adultes avec enfants**, alors que la plus petite (13%) est composée d'au moins deux adultes sans enfants. Concernant les personnes seules bénéficiaires, elles sont plus nombreuses sans enfants (28%) qu'avec enfants (20%). Pour finir, on compte en moyenne 3 bénéficiaires par foyers.

**L'âge moyen des bénéficiaires est de 24 ans.** La tranche d'âge majoritaire est celle des 26-59 ans qui correspond à 38% des bénéficiaires, la minoritaire étant celle des plus de 60 ans qui ne totalise que 5% des bénéficiaires. La deuxième tranche d'âge la plus nombreuse est celle des 4-14 ans qui correspond à 32% des bénéficiaires. Les troisième et quatrième tranches d'âge (15-25 ans et 0-3 ans) correspondent respectivement à 15% et 11%. On remarque que les bénéficiaires de sexe féminin sont légèrement majoritaires avec 52%, contre 48% pour les hommes.

En ce qui concerne la situation professionnelle des bénéficiaires, on prendra en compte les personnes en âge de travailler ainsi que les retraités, ce qui correspond à un total de 161 personnes. La très grande majorité de ces bénéficiaires est en recherche d'emploi (57%). Parmi les bénéficiaires travailleurs, 9% bénéficient d'un CDI, contre 4% qui bénéficient d'un CDD ou de contrats d'intérim. Il faut aussi noter que 6% des bénéficiaires sont retraités. Pour 25% des bénéficiaires, leur situation professionnelle est soit inconnue soit correspond à une situation autre que celles envisagées plus haut, ce qui veut dire que ces dossiers sont traités d'une façon incomplète, et leur proportion est inquiétante.

Les revenus des bénéficiaires nous éclairent sur les motivations de recours à l'épicerie sociale. La majorité des foyers bénéficiaires bénéficient des APL

(53%). 38% des bénéficiaires bénéficient du RSA, et dans la même proportion des prestations familiales. 8% perçoivent les Assedic, 6% touchent leur retraite et enfin 4% touchent une AAH. Les bénéficiaires d'indemnités journalières, de pension d'invalidité et les personnes sans ressources constituent respectivement 1% des personnes ayant souscrit un dossier pour bénéficier de l'épicerie sociale. 11% des dossiers transmis indiquent « autre » ou « non indiqué », ce qui, dans une proportion moindre que pour la situation professionnelle, est révélateur d'un traitement incomplet des dossiers.

Les services sociaux de provenance sont un autre indicateur, le total des dossiers pris en compte sur l'année 2013 est de 145, ce qui implique que 23 dossiers (16%) envoyés à la Communauté de Communes ne donnent pas de suite, soit que les conditions de bénéfice de l'épicerie sociale ne sont pas remplies et dans ce cas les CCAS ne filtrent pas de manière suffisante les dossiers, soit que ces abandon trouvent une autre source. L'écrasante majorité des dossiers transmis l'ont été par le CCAS de Beaugency : on en compte 118, ce qui correspond à 81% des dossiers. Les transmissions de dossier de la part des CCAS de Baule et de Lailly-en-val sont respectivement de 4 et 5, ce qui fait 3% du total pour chacun de ces CCAS. Les CCAS de Villorceau, Tavers et de Messas quant à eux ne représentent qu'1% chacun des dossiers transmis. Pour finir, 10% des dossiers ont été transmis par l'UTS. Malgré le fait que Beaugency soit la commune la plus peuplée de la Communauté de communes et que le siège de l'épicerie sociale s'y trouve, ces deux éléments ont du mal à expliquer l'énorme écart de proportion entre bénéficiaires balgenciens et les autres, ce qui soulève un certain nombre d'interrogations.

Une dernière statistique importante est celle de la durée des accès à l'aide des foyers. La durée moyenne d'accès est de 4,2 mois, alors que la durée initiale d'accès à l'épicerie sociale est, rappelons le, de 3 mois (renouvelable une fois). La durée d'accès à l'aide la plus importante statistiquement est celle comprise entre 3 et 6 mois, elle représente 47% des durées d'accès à l'aide. La seconde la plus importante est la durée normalement prévue : de 1 à 3 mois qui représente 24% des durées d'aides fournies. La durée d'aide de 6 à 12 mois correspond elle 20% des durées des accès à l'aide. Seulement 8% des durées sont comprises entre 0 et 1 mois, et la plus petite proportion de durées est celles de plus de 12 mois qui, ne représentant qu'1% des durées, est exceptionnelle.

Il faut aussi noter que le nombre moyen d'accès à l'aide par foyer est de 1,3.

En chiffres, l'aide apportée par l'épicerie sociale sur l'année 2013 correspond à 29214 kg d'aide distribués, répartis sur 7729 passages de bénéficiaires, ce qui fait 2343 de foyers. Sur l'année, cela représente en moyenne 21 passages par personne bénéficiaire, et en moyenne 19 passage par foyers bénéficiaire.

L'épicerie sociale approvisionne ses stocks par le biais de dons de la banque alimentaire, ce qui représente 92% des entrées des stocks, le reste étant acheté par l'épicerie (8%).

La répartition des types produits reçus par la BA est à comparer avec la répartition recommandée. Les types de produits sont répartis en 6 catégories : les fruits et légumes ; les féculents ; les matières grasses ajoutées ; le lait et produits laitiers ; les produits sucrés ou salés ; et enfin viandes, œufs et poissons.

20

Pour les produits reçus comme pour les produits distribués, on observe des écarts entre la réalité et la répartition recommandée:

Produits reçus : on observe un écart négatif pour les fruits et légumes (-11.9%) ; les féculents (-12.8) ; et les matières grasses ajoutées (-0.5%). En contrepartie, on observe un écart positif pour le lait et produits laitiers (5.4%) ; les produits sucrés ou salés (16.3%) ; les viandes, œufs et poissons (3.4).

Produits distribués : on observe un écart négatif pour les fruits et légumes (-14.3) ; les féculents (-11.2). Par contre, on observe un écart positif pour les matières grasses ajoutées (0.1%) ; le lait et produits laitiers (2.6%) ; les produits sucrés ou salés (18.7%) ; et pour les viandes, poissons, œufs (4.1%).

Ce service fonctionne avec un agent, 28 bénévoles, un véhicule loué à l'année. Il existe un partenariat avec la Banque alimentaire afin d'obtenir des denrées.

## TRAVAUX

### 1) La Maison de Santé Pluridisciplinaire

Le chantier de la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Citeaux à Tavers a été réceptionné le 13 juin 2013 pour un montant de travaux de 1.720.000,00€ TTC. Les professionnels de santé ont pris possession des locaux durant l'été et l'inauguration a eu lieu le 21 septembre 2013 en présence du Président du Conseil Régional et du Préfet de Région notamment.

Les derniers mois de chantier ont nécessité plusieurs ajustements d'un point de vue architectural et fonctionnel. En effet, élus et professionnels de santé ont pris conscience à l'échelle d'un certain nombre de problématiques déjà présentées mais qu'ils avaient sous-estimées durant les phases de conception et de négociation avec les entreprises. L'architecte initial n'étant plus là pour rappeler les termes des échanges passés, la CCCB a été contrainte de faire des choix de dernière minute. Ainsi, le voile métallique ou « résille » en façade a été largement réduit pour atténuer les coûts mais aussi parce que les élus n'étaient pas convaincus de son atout esthétique. Les élus ont consenti à l'installation d'une baie de brassage et à la fourniture et pose des éclairages du pôle kiné. Le mobilier a été modifié en favorisant les chaises sur poutre moins facile à déplacer et en ajoutant des assises et cimaises de protection le long des bancs.

Chaque professionnel a pu choisir les couleurs de son cabinet alors que l'architecte d'exécution, M. Bruxelles, se chargeait du projet de tous les espaces communs. Les choix du maître d'œuvre amenant diversité et gaieté à l'intérieur des locaux furent discutés par les professionnels autour de la question du poteau « rouge » de l'accueil médical. Le bilan global des plus-values et moins-values représente en fin de chantier 52.000,00€ TTC de travaux.

Durant l'été et après l'ouverture officielle de la maison de santé, quelques ouvrages ont été nécessaires pour améliorer ou compléter les travaux initiaux

(badges supplémentaires, équipements sanitaires modifiés, décoration intérieure et extérieure...) pour un montant de 14.000,00€ TTC.

Cette année 2013 a été clôturée par l'installation de la signalétique du bâtiment, fournie et posés par Signétis pour un montant de 6.300,00€ TTC. Cela comprend les directionnels en bordures de voirie et sur les parkings, ainsi que le totem d'accueil et les plaques sur portes intérieures.

La signalisation routière depuis la route départementale et la fermeture du site avec clôtures et portails est en préparation pour consultation et réalisation en 2014.

## **2) L'Epicerie sociale**

Les travaux de sortie de secours depuis la réserve ont eu lieu en août 2013. L'entreprise Caille a créé une porte avec barre-anti panique donnant vers des escaliers métalliques extérieurs pour un montant de 6.400,00€ TTC.

Les services techniques de Beaugency ont amélioré les abords de la sortie en supprimant un candélabre et en renforçant le revêtement calcaire. Le garde-corps ouvrant sur le palier de sortie ne peut pourtant pas faire office de quai de chargement au regard de la différence de niveau entre le véhicule frigorifique utilisé par le service et le niveau intérieur du local.

## **3) Contrat de maintenance et d'exploitation des installations thermiques des bâtiments**

L'ensemble des bâtiments communautaires a profité de la nouvelle mise en concurrence du marché d'entretien des installations thermiques. Cette démarche a découlé du Conseil d'Orientation Energétique du Patrimoine (COEP) réalisé par Energio en 2012, informant les élus des différents enjeux énergétiques se rattachant à la gestion du patrimoine communautaire. Cette première phase de diagnostic a permis de comparer la part budgétaire des consommations d'énergie dans des bâtiments similaires.

Le contrat de maintenance thermique arrivant à son terme en 2013, il a été décidé de profiter de cette occasion pour étudier et définir une politique de gestion énergétique la plus optimisée possible. Il a donc été confié à Energio la rédaction du dossier de consultation des entreprises pour la mise en place de contrats P1, P2 et P3. La consultation et les prestations demandées étaient définies de la manière suivante :

Lot 1 - Centre Aquatique : P1/marché de Fourniture d'énergie, P2/exploitation des équipements thermiques, P3/garantie totale (MCI : Marché Comptage Intéressement) avec option 1/mise en place de compteurs d'énergie et option 2/travaux de diminution des nuisances sonores de la chaufferie

Lot 2 – Médiathèque : P2/exploitation des équipements thermiques avec option 1/travaux d'installation d'un récupérateur d'énergie

Lot 3 – Hôtel Communautaire : P2/exploitation des équipements thermiques

Après consultation et négociation, l'entreprise Hervé Thermique a été retenue pour le lot 01 avec un montant de 188.000,00€ TTC sur 6 ans (en retenant uniquement l'option 1). L'entreprise Mollière a été retenue pour les lots 2 et 3, avec un montant de 5.900,00€ TTC sur 6 ans, sans option.

Cette démarche a permis à la CCCB de responsabiliser l'exploitant thermique du Centre Aquatique au regard des consommations de plaquettes forestières notamment et de reprendre la main sur la consommation de gaz à la médiathèque.

#### **4) Le Centre Aquatique**

La mise en place du marché d'exploitation thermique au Centre Aquatique à l'automne 2013 a permis de dégager nos agents techniques de plusieurs problématiques rencontrées dans la chaufferie qui sont maintenant prise en charge par l'entreprise Hervé Thermique : livraison des plaquettes bois, évacuation des cendres, intervention sur la chaudière bois... L'installation des compteurs énergétiques, qui pourra être effective en 2014, aura aussi pour intérêt de renseigner l'exploitant thermique et la CCCB, en tant que gestionnaire de l'équipement, en fournissant des données utiles pour l'analyse comparative des dépenses et des activités proposées au cours de l'année.

Cette année 2013 aura aussi été l'occasion d'améliorer l'accueil des utilisateurs de la piscine, qu'ils fassent parti du grand public ou des associations. L'ensemble des éléments mobiliers a été révisé ou changé selon les nécessités : 23 portes de cabines, 120 portes de casiers et 75 serrures. Les nouveaux éléments remplacés de couleur orange permettent, de plus, d'égayer les vestiaires. Un espace de change a été installé pour les jeunes enfants. Les couloirs ont été équipés de bancs permettant d'ôter les chaussures avant d'entrer en zone pieds nus. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Bouland pour un montant de 26.240,00€ TTC. L'espace beauté a été aménagé par nos agents techniques avec de nouveaux sèche-cheveux solides et ajustables en hauteur.

Quelques autres interventions ponctuelles ont eu lieu dans le courant de l'année : nettoyage et vérifications électriques du restaurant, réparations et vérifications de pompes (circuits de traitement et d'eau sanitaire), reprises de joints en fond de bassin intérieur, ajout d'une main courante inox dans bassin ludique, changements de vitrage, changement des ouvertures d'imposte...

#### **5) La Médiathèque**

Les trois problèmes techniques majeurs de l'équipement qui furent pris en 2013 furent : les infiltrations en toiture, la déperdition thermique des menuiseries et les actes de vandalisme (départs de feu répétés proches des équipements thermiques en sous-sol). Les infiltrations de toiture ont été

résorbées, pour partie, en ajoutant sur toute la périphérie de l'acrotère une couverture en acier. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Lejeune pour un montant de 3.500,00€ TTC.

La déperdition thermique des menuiseries a été traitée par l'entreprise Lubineau en jointoyant et condamnant les ouvertures de certains ouvrants, trop grands et trop lourds pour garantir une étanchéité acceptable, et en rénovant les joints de tous les autres châssis. Cette opération a coûté 1.800,00€ TTC.

Enfin, la CCCB a lancé en fin d'année 2013 une consultation pour la fourniture et la pose de clôtures et portails permettant de sécuriser le site et ses équipements techniques.

Deux améliorations ont permis au service d'optimiser le temps des agents : d'une part la refonte du standard téléphonique permettant plusieurs conversations simultanées et des consommations moindres, auprès d'Orange, et d'autre part l'utilisation des services d'évacuation des déchets « papier » de l'entreprise solidaire Elise.

Quelques interventions ont été nécessaires en cours d'année comme le débouchage du réseau d'assainissement et la réparation de l'extraction d'air.

## **6) L'Hôtel Communautaire**

L'année 2013 correspond à la prise de possession des lieux par les agents, les élus et les professionnels de santé. Le début d'année est marqué par la levée des réserves suite à la réception de travaux de novembre 2012. Cette fin de chantier a été quelque peu ternie par le retard de fourniture et pose du porche de l'entrée CCCB et des rapports compliqués avec l'entreprise à la fois pour la mise en œuvre de l'ouvrage demandé et pour la régularisation administrative des conditions financières du marché. Il est à noter que l'architecte maître d'œuvre de l'opération n'a pas assumé son rôle de médiateur dans la gestion du litige.

Un certain nombre d'aménagements ont permis d'améliorer l'installation de la CCCB et des professionnels :

- par la création et la réalisation des espaces verts confiées à l'entreprise Franco pour un montant de 3 922,88 €TTC.
- par l'installation d'un radiateur à inertie dans le bureau du kinésithérapeute par l'entreprise Despretz pour un montant de 1471,87 €TTC

L'entreprise Gaillard, ayant réalisé les travaux de couverture en 2012, est intervenue suite à une infiltration d'eau dans le hall du pôle santé dans le cadre de la garantie de parfait achèvement. La laine de verre et les dalles de plafond endommagées ont été remplacées par l'un de nos agents techniques.



## 7) Entretien des espaces verts

Cette année 2013 a été aussi l'occasion de mettre en place un contrat d'entretien des espaces verts. Les sites de la Médiathèque et du Centre Aquatique étaient auparavant entretenus par les services de Beaugency qui nous facturait leurs prestations de tonte, élagage, taille de haie et désherbage. Leur superficie d'intervention augmentant chaque année par l'ajout des voiries de lotissement aux espaces publics, leur service ne pouvait répondre à nos demandes. Une consultation a donc été lancée pour les sites de l'Hôtel Communautaire, du Centre Aquatique et de la Médiathèque en tranche ferme et de la Maison de Santé en tranche conditionnelle. Le marché à bons de commande a été emporté par l'entreprise adaptée « Les Ateliers du Grain d'Or » pour une durée d'un an reconductible 2 fois.

### **DIVERS :**

- ✓ La CCCB, dans le cadre de sa compétence relative à la vérification des bornes incendie, a effectué cette mission en faisant intervenir la Lyonnaise des eaux (coût de l'opération : 11 678 €).
  
- ✓ Dans le cadre de sa compétence relative au soutien des activités pédagogiques du collège, la CCCB a versé une subvention de 24 000€ au Foyer socio-éducatif du collège
  
- ✓ La CCCB, dans le cadre de sa compétence lecture publique, a apporté une subvention de 2500€ à l'association Val de Lire
  
- ✓ En 2012, la CCCB a mis en oeuvre son site internet et publié trois bulletins d'information.

### **CONCLUSION :**

En conclusion, je remercie tous ceux qui ont agi à mes côtés pour l'intérêt de notre territoire et le bon fonctionnement de nos services, vice-présidents et élus, chefs de services et tous les agents.

Le Président, Yves Fichou

--